



**EXTRAIT N°37/2024 DU PROCES-VERBAL DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 25 MARS 2024**

**05 AVR. 2024**

**Contrôle de Légalité**

Date de la convocation :  
Le 19 mars 2024

Nombre de conseillers municipaux En exercice 33

**En début de séance :**

Présents 20  
Procurations 7  
Absents 6  
Excusés 0

**En cours de Séance :**

Présents 19  
Procurations 7  
Absents 6  
Excusés 1

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-cinq du mois de mars, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni dans la salle des délibérations de la mairie de Saint-Joseph sur convocation, sous la présidence du Maire, M. ADELE Claude.

**PRESENTS :**

Adjoints : M. MONPLAISIR Yan, Mme DUBO Corinne, M. CRETINOIR Joël, M. CACLIN Laurent, Mme CATHERINE Marie-Lyne, Mme LAMIN Marie-Josée, M. NAPOLY Raymond, Mme LEGIEL Eliane.

Conseillers municipaux : Mme CAVALIER-DOURE Sandrine, M. PALIX Pierre, Mme MARLIACY Danielle, Mme DUCADOS Anne-Caroline, M. BERNABE Cédric, M. CIDOLIT Bertrand, M. ADELAIDE Michel, M. SAINT-HONORE Laurent, M. ATHANASE Rémy, M. MARLET Camille.

ABSENTS EXCUSES : Mme MIEVILLY Eliane (procuration à M. MONPLAISIR Yan), M. ARETO Joseph, (procuration à Mme CAVALIER-DOURE Sandrine), Mme CARIN Jocelyne (procuration à M. ADELE Claude), Mme RIERNY Sandrine (procuration à Mme DUBO Corinne), Mme MENCE Marielle (procuration à Mme MARLIACY Danielle), M. ROSELET Jean-Christophe, procuration à Mme LEGIEL Eliane), M. DELPHIN Laurent, Mme FRANCOIS Francine, (procuration à M. SAINT-HONORE Laurent).

ABSENTS NON EXCUSES : M. FERDINAND Thierry, Mme CARDOU Josiane, M. THELESTE Johan, Mme BEAUJOLAIS Marie-José, Mme OSTALIE MORVILLIER Marie Clarisse, M. MARLET Daniel.

ASSISTANTS M. Pascal QUIONQUION (DGS), Mme Valentine CILPA (DGSA1), Mme Rose-Aimée DOUARVILLE-BLAISE (Assistante DGS), M. Victor VELAYE (Dirfin), M. José SOUNDOUROM (DUPRU) ;

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à seize heures et trente-cinq minutes et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme CATHERINE Marie-Lyne pressentie, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.

5 AVR. 2024

## ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION MADJOUMBE

Le maire expose :

Certificat de Légalité

Dans le cadre de la redynamisation économique et agricole de St Joseph, la ville a tissé un partenariat avec 2 acteurs primordiaux à savoir l'association pour le développement économique et artisanal de St Joseph et MAJOUMBE, l'association des agriculteurs de St Joseph.

Cette dernière association se veut être fédératrice d'actions d'animations en cœur de ville ou dans les quartiers avec pour objectifs :

- de faciliter les circuits courts " de la fourche à la fourchette" ;
- de mettre en place des animations "marchés" dans le petit marché face à la gare routière, et ce, dans l'attente du grand marché couvert ;
- de valoriser la filière agricole par des actions de sensibilisation des jeunes (partenariat en cours avec la MILCEM).

Afin de mener à bien ces actions fondamentales pour le tissu économique agricole de St Joseph, l'association sollicite une subvention de 5 000 €.

.....  
**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité

**D'AUTORISER** le versement d'une subvention de 5 000 € à l'association Madjoumbé pour l'exercice 2024.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Saint-Joseph, le 25 mars 2024

Certifié exécutoire compte  
tenu de la transmission  
en préfecture le



Pour le Maire, et par délégation  
2<sup>me</sup> Adjoint

Eliane MIÉVILLY